

Semaine de l'égalité

La Ville de Genève veut débaptiser seize rues pour les accorder à des femmes

Seules 7% des personnes ayant donné leur nom à une artère ou une place sont des femmes. Les élus veulent y remédier

Laurence Bézaguet

Attention, nouvelle révolution violette en vue! Après la féminisation des panneaux de signalisation qui a beaucoup fait jaser à la mi-janvier, la Ville de Genève veut, à présent, débaptiser seize noms de rues, avenues, parcs ou autres places pour les transmettre à des femmes (voir notre infographie).

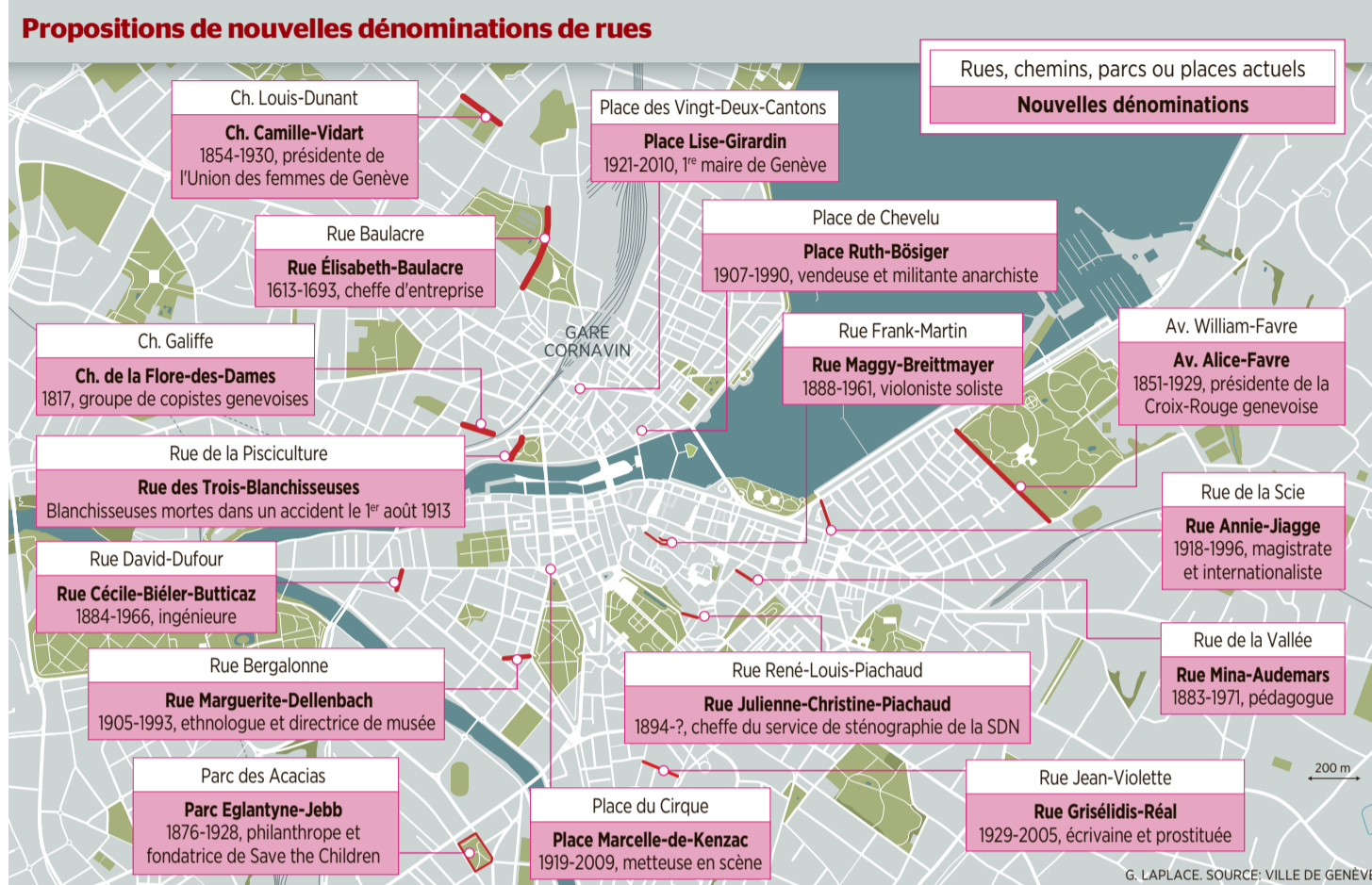
La Municipalité l'a annoncé jeudi lors de la présentation de sa 5^e Semaine de l'égalité - du 28 février au 8 mars -, qui s'intitule cette année «Aux urnes, citoyennes!». Objectif: célébrer le 60^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Genevoises (lire ci-dessous).

L'opération «Objectif zéro sexisme dans ma ville» se poursuit, apprécie la maire de Genève, Sandrine Salerno, visiblement ravie de la déferlante médiatique qui a suivi la volonté d'octroyer la moitié des panneaux routiers aux abords des passages piétons à des femmes: «Cette féminisation signalétique nous a valu pas moins de 300 articles et reportages dans 35 pays. Même la Russie s'y intéresse.»

Corriger une injustice

Pas question de s'arrêter en si bon chemin vers l'égalité. La Ville veut profiter de la semaine consacrée à ce thème pour déposer un dossier à la Commission cantonale de nomenclature (CCN) chargée d'étudier les propositions de changements de nom.

Cette démarche qui s'inscrit dans l'année de Mairie de Sandrine Salerno - consacrée aux questions d'égalité et de diversité - fait suite au projet 100Elles* (www.100Elles.ch) et à une motion acceptée par le Grand Conseil en 2019 demandant que l'on rebaptise 100 rues genevoises dans un délai de trois ans. Sur la base des biographies développées dans le cadre du projet 100Elles*, seize



Quatre portraits de femmes bientôt reconnues



Alice Favre (1851-1929) Sœur de William, dont elle prendrait la place pour renommer l'avenue qui descend le parc La Grange, Alice Favre est connue pour ses activités de philanthrope au sein de la Croix-Rouge genevoise. Elle en est la présidente de 1914 à 1919. Durant la Première Guerre mondiale, c'est sous son égide que la Croix-Rouge genevoise organise l'accueil des réfugiés et des soldats blessés à Genève. Elle prendra aussi part, en 1914, à la première campagne réclamant le droit de vote des femmes.



Maggy Breitmayer (1888-1961) Le compositeur genevois Frank Martin céderait sa place à Maggy Breitmayer, violoniste genevoise ayant elle aussi mené une carrière internationale. Élève d'Henri Marteau au Conservatoire de Genève, elle est l'une de rares femmes à obtenir une bourse de l'Association des musiciens suisses. Sa carrière de soliste l'emmena à Paris, aux Pays-Bas, à Berlin, qui lui a d'ailleurs consacré un nom de rue. Ses interprétations frappent à l'époque pour leur modernité. Sa carrière s'arrête en 1914.



Lise Girardin (1921-2010) La place des Vingt-Deux-Cantons devrait céder son nom à Lise Girardin, politicienne radicale, membre du Conseil administratif de la Ville de Genève de 1967 à 1979, maire en 1968, 1972 et 1975. C'est la première Suisse à occuper une telle fonction. Idem lorsqu'elle est élue au Conseil des États de 1971 à 1975. La décriminalisation de l'avortement est l'un de ses combats. Nombre de politiciennes genevoises la considèrent comme une pionnière qui a ouvert la voie de l'engagement des femmes en politique.



Grisélidis Réal (1929-2005) L'écrivain Jean Violette devrait céder sa place à l'écrivaine, peintre et péripatéticienne engagée Grisélidis Réal. Mère de quatre enfants, contrainte de se prostituer pour joindre les deux bouts dans les années 60, Grisélidis Réal fera de sa condition un combat, luttant pour les droits des prostituées et leur reconnaissance, en activiste et dans ses écrits. Elle mène ainsi la «révolution des prostituées» à Paris puis à Genève en 1977. La cofondatrice de l'association Aspasia repose au cimetière des Rois. **C.M.**

noms de femmes ou de groupes féminins «correspondant aux critères fixés par la CCN», dixit la Ville, ont donc été sélectionnés. Scientifiques, ingénieures, pédagogues, philanthropes ou autres politiciennes, elles ont toutes marqué l'histoire de Genève. On retrouve notamment parmi elles Lise Girardin, première Suisse à avoir accédé au poste de maire en 1968.

«Avec cet acte fort, la Ville veut corriger une injustice qui a trop longtemps perduré, celle de l'invisibilité des femmes dans la sphère publique», ambitionne la maire de Genève, soutenue jeudi dans cette entreprise par son collègue Sami Kanaan.

L'appui d'Antonio Hodgers

Or, rien n'est encore joué. Les communes proposent, l'État dispose. D'où la présence d'Antonio Hodgers, en charge de la nomenclature en tant que chef du Département du territoire. Mais le président du Conseil d'État se montre d'ores et déjà séduit: «La démarche commencée par la Ville est non seulement un acte de reconnaissance mais aussi un rétablissement de l'histoire, qui a privilégié les hommes au détriment de ces femmes qui ont objectivement des parcours remarquables.»

Il faudra toutefois d'abord obtenir l'aval de la CCN, avant que l'État ne décide ou pas de prendre un arrêté. Il faudra aussi faire face au débat public animé qui menace. Il a déjà commencé dans notre rédaction... «On ne va quand même pas ôter sa rue à Frank Martin», s'offusque un amateur de musique. «Dommage de dépecer un simple quidam comme David Dufour, maraîcher de la Jonction, alors que l'on compte essentiellement des notables dans notre nomenclature.»

On n'en a pas fini de croiser le fer. «Revendiquer l'égalité implique de diminuer la part dévolue aux hommes, note Antonio Hodgers. Les changements de noms promettent enfin à certains habitants de déménager... tout en restant chez eux.»

Lire l'éditorial en une:
«En ville, une lutte symbolique»

60 ans de vote des femmes en affiches

«Cela peut sembler loin et proche à la fois.» C'est ainsi que la maire de Genève, Sandrine Salerno, a évoqué jeudi le 6 mars 1960, date qui marque l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans le canton de Genève.

«Il a fallu cinq tentatives pour y parvenir après les cantons de Vaud et de Neuchâtel en 1959, ajoute la magistrate socialiste. Et il a fallu attendre encore onze années avant qu'elles ne puissent voter à l'échelon fédéral.» Un rappel peu glorieux, mais c'est ainsi: la Suisse n'a obtenu le suffrage féminin qu'en 1971, le pays pionnier étant la Nouvelle-Zélande en 1893. Plus près de nous, la Finlande a acquis ce droit en 1907.

Ces avancées ont été gagnées de haute lutte. Une exposition dans le parc des Bastions s'ap-



L'exposition sera visible au parc des Bastions.

prête à raconter ce combat, à travers des affiches de campagnes où arguments, opinions et revendications des partisans et des opposants s'affrontent. Intitulée «60 ans seulement! L'histoire du

suffrage féminin genevois en affiches», celle-ci, visible durant un mois, sera inaugurée le 28 février par Sandrine Salerno et la conseillère d'État Nathalie Fontanet. Les textes ont été élaborés par l'historienne Sonia Vernhes Rappaz. L'exposition reflète bien les stéréotypes et les représentations du rôle des femmes dans la société à une époque pas si lointaine.

La maire de Genève note encore que le droit de disposer d'un compte sans la signature de son mari ne remonte qu'à 1988... Partenaire de la première heure de la Semaine de l'égalité, son camarade de parti Sami Kanaan conclut: «L'engagement militant est fondamental, ces droits ne tombent pas du ciel. Et il reste bien des conquêtes à effectuer dans le domaine de l'égalité.» **L.B.**

PUBLICITÉ

Vous êtes en âge AVS et souhaitez un cadre de vie offrant plus de sécurité, de contacts sociaux et de prestations de proximité

DRET

LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

- Logements de 2 pièces pour seniors seuls
- Logements de 3 pièces pour seniors en couple
- 2 logements communautaires
- Aides & soins à domicile
- Cabinets médicaux & de physiothérapie
- Restaurant, autres commerces & services

Un concept d'habitat totalement inédit spécialement réalisé pour vous dans le quartier de Pont-Rouge à Lancy

OUVERTURE EN JUIN 2020

ENCORE QUELQUES LOGEMENTS DISPONIBLES

Informations et inscriptions:

Fondation communale pour le logement de personnes âgées

www.adretlancy.ch

Chemin des Mouilles 3 · 1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 879 82 07
contact@adretlancy.ch